



AUTORISATION PARENTALE - DECHARGE

Je soussigné (e) (nom et prénom du représentant légal et numéro national) :

.....

domicilié (e)

N° de GSM où je peux être joint (e) toute la journée :

représentant légal de (nom et prénom de l'enfant et numéro national ou date de naissance):

.....

- autorise l'enfant mineur susmentionné à participer à la course « 24H Jogging de Liège ».
- déclare avoir pris connaissance du règlement de la course publié sur le site internet de l'organisation « www.les24h.be » et m'y conformer.
- déclare être conscient que, comme d'autres activités sportives, la course à pieds présente des risques et certifie que mon enfant mineur susmentionné est physiquement apte à pratiquer cette activité et ne présente aucun trouble ou lésion cardiaque, vasculaire, pulmonaire, cérébral ou tout autre problème de santé physique ou mentale ne lui permettant pas de réaliser des efforts physiques éventuellement intenses ou prolongés.
- déclare décharger de toute responsabilité l'organisateur de la course, ses membres ou représentants, ainsi que l'équipe de kinésithérapeutes (titulaires ou stagiaires) pour tout dommage corporel ou matériel subi par mon enfant, et notamment en cas de vol ou de perte de ses biens ainsi que pour toute dégradation du site et des infrastructures pouvant lui être imputée, survenu lors de la manifestation, et renonce dès aujourd'hui à toute revendication, de quelque nature qu'elle soit, à l'encontre de l'organisateur, ses membres ou représentants, ainsi que l'équipe de kinésithérapeutes.
- déclare avoir souscrit à cet effet une assurance « Responsabilité Civile », et maladie /accident, couvrant et garantissant mon enfant contre tous sinistres, de quelque nature qu'ils soient, causés à mon enfant ou à des tiers de son fait, et que ce contrat d'assurance ne mentionne pas de clause contraire à ce qui a été précédemment déclaré.
- m'engage à faire renoncer mes assureurs à tout recours contre les organisateurs des « 24 H Jogging de Liège »
- autorise tout médecin requis à pratiquer ou faire pratiquer toute intervention médicale et/ou chirurgicale en cas d'urgence et/ou à prescrire tout traitement rendu nécessaire par l'état de santé de mon enfant.
- reconnais que les organisateurs des « 24 H Jogging de Liège » déclinent toute responsabilité en cas de vol, bris ou perte des biens personnels des participants pendant la course et qu'il incombe en conséquence à chaque participant, s'il estime nécessaire, de souscrire une assurance.
- autorise expressément les organisateurs des « 24 H Jogging de Liège » ou leurs ayants-droit à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire le nom, l'image, la voix et la prestation sportive de mon enfant lors de la course exclusivement à usage interne sur le site internet de l'organisation et/ou les médias associés, à l'exclusion de toute exploitation commerciale.

Fait à, le

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)